

Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2023

Réponses aux questions écrites des actionnaires

Dans le cadre de l'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2023 des actionnaires d'Imerys (la "**Société**"), tout actionnaire avait la faculté de poser par écrit des questions conformément à l'article L.225-108 al. 4 du Code de commerce.

La Société a reçu une question écrite à laquelle le Conseil d'Administration a apporté la réponse suivante lors de sa réunion du 10 mai 2023.

Question reçue d'un Actionnaire individuel :

"Nous savons que l'entreprise a deux moyens de restituer les bénéfices aux actionnaires : les dividendes et les rachats d'actions. J'ai remarqué que votre entreprise a été très active dans l'utilisation des rachats d'actions au cours des dernières années. Ainsi, j'aimerais savoir pourquoi vous avez fait le rachat d'action plutôt que de distribuer seulement les dividendes ? quel sont les intérêts pour vous de racheter votre propre action ? En outre, quels sont les critères sur lesquels vous vous basez pour effectuer cette répartition entre les rachats d'actions et les dividendes ? Je sais que vous avez un plan d'actionnariat salarié, mais pouvez-vous me donner d'autres raisons, car j'ai constaté qu'il y avait un écart important entre votre programme de rachat d'actions et les besoins du plan d'actionnariat salarié."

Réponse apportée par la Société :

Le Conseil d'Administration décide de proposer le versement d'un dividende afin de rémunérer les Actionnaires. La politique de distribution de dividendes généralement suivie par le Conseil d'Administration d'Imerys vise à distribuer un pourcentage du résultat courant net de la Société stable dans le temps (s'établissant habituellement entre 40 et 50 % de cet indicateur). Au titre de l'exercice 2022, le Conseil d'Administration a souhaité proposer aux Actionnaires un dividende de 3,85 euros par action, dont 1,50 euro à titre ordinaire et 2,35 euros à titre exceptionnel afin de distribuer aux Actionnaires une partie des produits de cession de l'activité Solutions de Haute Température. Cette proposition représente un paiement total de 327 millions d'euros, dont 200 millions d'euros au titre du dividende exceptionnel.

Le programme de rachat d'actions, en ce compris ses objectifs, est décrit au sein du chapitre 7.3.4 du Document d'Enregistrement Universel 2022. En 2022, outre d'assurer la liquidité quotidienne du titre Imerys en bourse (597 746 actions acquises et 599 872 actions vendues en 2022 dans le cadre du contrat de liquidité), il a permis la couverture de plans d'attribution d'actions gratuites de performance mis en place par la Société au bénéfice de salariés ou mandataires sociaux du Groupe et de livrer les actions qui leur revenaient en 2023. Ainsi, en 2022, la Société a racheté à cette fin 371 000 actions, représentant environ 0,4 % du capital social d'Imerys, soit un pourcentage inférieur au plafond maximal autorisé par le programme (à savoir, 10 % du capital social).

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie avec un chiffre d'affaires de 4,3 milliards d'euros et 14 000 salariés en 2022, Imerys offre des solutions fonctionnelles à haute valeur ajoutée pour un grand nombre de secteurs, depuis les industries de procédés jusqu'aux biens de consommation. Le Groupe mobilise sa connaissance des applications, son expertise technologique et sa maîtrise des sciences des matériaux pour proposer des solutions basées sur la valorisation de ses ressources minérales, des minéraux de synthèse et des formulations. Celles-ci apportent des propriétés essentielles aux produits de ses clients et à leurs performances, comme par exemple réfractarité, dureté, conductivité, opacité, durabilité, pureté, légèreté, filtration, absorption, ou hydrophobie. Imerys s'inscrit dans une volonté affirmée de développement responsable en particulier pour contribuer à l'émergence de produits et procédés respectueux de l'environnement.

Relations investisseurs/analystes :

Vincent Gouley : +33 (0)1 49 55 64 69

finance@imerys.com

Contacts presse :

Claire Garnier: +33 (0)1 49 55 64 27

Hugues Schmitt (Primatice) : + 33(0) 6 71 99 74 58
